

Le truc d'Henri IV

Autor(en): **F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1929)**

Heft 51

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-222942>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au CONTEUR VAUDOIS,
pour 1930, recevront ce journal

GRATUITEMENT

dès ce jour au 31 décembre prochain,
en s'adressant à l'Administration,
9, Pré-du-Marché, Lausanne.



ON ÉCOULA SEIN RÉGENT

STASSE s'è passâie dein lo canton de Berne lâi a dza grantenet, dein on écoula. N'étâi pas dein l'écoula dâi petit botasson, mâ dein cliâque que lâi d'iant cours compliementéro, prâo su po cein que lè z'é-coullî fant dâi compliement po lâi allâ. Dein cliâ coumouna que vo dio l'avant met doû novî régent ein on iâdzo, ti lè doû dzouveno, que l'étant saillâ de l'Écoula normala îo tsauteimps. Ion étâi prâo grand, l'autro gaillâ cou, mâ ti lè doû sein on pâi de moustatse. désô lo nâ. Quauque felâ pè lè djoûte, et pu l'étâi tot. Dèvéssant assebin fére cliâo cours compliementéro que vo z'é de, lo deqando tandu la veprâ.

Recordâvant lâo z'écoullî tsacon dein on pâilo que l'étant betâ l'on dè coûte l'autro avoué onna porta po lè separâ et ti lè doû couchîvant esppliquâ bin adrâi tot cein que lè dzouveno dussant savâi îo dzo de vouâ. L'étant suti qu'on diâbllio, atant l'on que l'autro et tè débliottâvant cliâo nom dâo canton de Berne, que fail-lâi lè z'ôûre. Du lo pont de Gumine, îo Grietz l'avâi z'on zu étâ, tant qu'à Couquichebergue, ti lè velâdzo lâi passâvant sein z'ein îobliâ ion. Dâi coup, po amusâ cliâo dzouveno, lè régent lâo desant quauque bambioule, et lè gros z'é-coullî risant ein allemand, que cein fâ bin mé de brison que per tsi no. Faut vo dere que l'étâi dein onna montagne et que per lè cein fâ re-dondounâ bin plîie fè que dein noutrè campagne.

Vaitcé tot d'on coup que dein lo pâilo îo l'étâi lo grand qu'on monsu l'arreve. L'étâi lo novî inspetteu, on pucheint coo, et sè cougnessant pas mé l'on que l'autro. L'a falîu sè dere cò l'étant et l'inspetteu l'a coumeincî à demandâ dâi réponse à cliâo dzouveno. L'affère l'allâve pas pî tant mau, mâ cein que bourlâve l'inspetteu l'è que dein lopâilo de la part de l'é on ouïa recalfâ et fére dâo détertin. Fasant mîmameint tant de tapâdzo que l'inspetteu que l'étâi pou pacheint, quemet sant ti, fâ ne ion, ne dou. Rrrau... l'œuvre la porta dâo prâilo de l'autr' écoula, eintre dedein po vère que lâi avâi, trâove ti lè z'écoullî que sè depetollhîvant de rire et dèvant leu on petit botasson que fasâi lo mé de manâie de ti. L'inspetteu, tot ein colère, n'a pas tant marchandâ. T'eimpougne pè son moulton cliâ petit coo que sè demênâve, lo porte à bré teindu tant qu'à la premièr'écoula, du îo ve-

gniâi, et lo fetse îo câro ein lâi dèfeindeint de dèvesâ.

L'inspetteu l'a pu adan recoumeincî à interrodzî câ quand lo craset l'a étâ saillâ cliâo de l'autr'écoula sè sant quaisé de pouâre. Tot per on moment tot parâi, vaitcé que la porta sè râovre. Quand l'è que fut on bocon eintrebêchâ, on vâi passâ on dzouveno de la partdelé, que fâ dinse à l'inspetteu :

— Dite-vâi, Monsu ! On sâ pe rein mé que fére. Vo faut no rebailî noutron régent que vo z'âi met îo câro !

Marc à Louis.

Une sécurité. — Et cela ne vous fait rien de laisser votre maison sans personne pour la garder? Vous ne craignez pas les cambrioleurs?

— Il n'y a aucun danger. Ma maison est tout entière construite en béton armé.

Aux deux bouts du fil. — Le maître: Vous lui avez dit que j'étais absent!... Qu'a-t-il répondu? Le valet: — Il a dit: « Quelle chance! »

Drôle de compliment. — Vous êtes une grande pianiste...

— Mon Dieu oui... je fais ce que je veux de mon piano.

— Est-ce que vous pourriez le fermer?

J'AI DU VIN A METTRE EN BOUTEILLE

*Qu'on soit jeune ou que l'on soit vieux,
Chacun a son plaisir sur terre ;
De rien je ne suis envieux,
Pourvu que je me désaltère.
L'avare peut garder son or,
Son coffre ne vaut pas ma treille ;
Je manie à même un trésor :
J'ai du vin à mettre en bouteille.*

*A la caisse d'épargne, Jean
Met ses cent sous chaque semaine,
Et Gogo met des tas d'argent
Dans Panama... bêisse humaine !
Je sais compter couci-couça,
On me la ferait à l'oseille ;
Je n'ai rien à mettre en tout ça :
J'ai du vin à mettre en bouteille.*

*Tantôt sont venus me chercher
Des gens très forts en politique,
Et qui prétendaient m'embaucher
Dans cette vilaine boutique.
De l'Etat conduire le char?...
Je suis myôpe et dur d'oreille ;
D'ailleurs, je n'ai pas le temps, car
J'ai du vin à mettre en bouteille.*

*Quand je transvase quelques muids,
Je n'aime pas qu'on me dérange ;
Suis-je à ma cave, je n'y suis
Pas plus pour démon que pour ange...
Et si, chez moi, frappait la mort,
Je lui dirais : « Va-t'en, ma vieille ;
Attends douze ou quinze ans encor :
« J'ai du vin à mettre en bouteille ! »*

*Entre amis, j'aime bien causer,
Mais je me sens la bouche sèche ;
Je ne voudrais point vous raser,
Il fait chaud et ma cave est fraîche.
La suite à plus tard je remets
D'un discours qui vous ensommeille ;
Pardonnez-moi, si je vous quitte, mais
J'ai du vin à mettre en bouteille.*

Henri Second.

LE TRUC D'HENRI IV



Le matin-là, un petit homme trapu, à la barbe en pointe, porteur d'une lourde valise, monta à Tarascon, dans l'express qui va de Marseille à Paris ; c'était Marius Barbarousse, négociant en vins à Tarascon. Il prit place dans un wagon de deuxième classe.

Deux voyageurs occupaient le compartiment ; Barbarousse les salua et, tout en leur marchant sur les pieds, leur envoya un « Pardon, messieurs » avec un accent que je me sens incapable de reproduire par la plume.

Les voyageurs lui rendirent son salut en retirant vivement leurs pieds endoloris.

Barbarousse s'installa dans un coin, ôta son chapeau melon qu'il remplaça par une calotte de drap rouge ; il déplia sa couverture et examina ses compagnons.

C'étaient deux jeunes gens à l'aspect sympathique.

— Permettez-moi de vous offrir du feu, dit le premier jeune homme en tendant son cigare allumé.

— Vous êtes mille fois trop aimable, dit Barbarousse.

— Monsieur va sans doute à Paris? demanda le jeune homme.

— Parfaitement.

— Nous ferons la route ensemble, dit le jeune homme ; je vous présente mon ami Jules Morici, artiste peintre, paysagiste, et moi, Albert Debergue, peintre également.

Barbarousse s'inclina :

— Enchanté de faire votre connaissance.

Il se nomma :

— Marius Barbarousse, de Tarascon, dit-il.

— Une ville qu'Alexandre Daudet a rendue célèbre, remarqua Debergue.

— Ah ! ne m'en parlez pas, dit Barbarousse ; ce Daudet a bien fait de mourir, les gens de Tarascon lui auraient fait un mauvais parti.

— C'est une plaisanterie, remarqua Morici, dont il ne faut pas lui garder rancune.

— Monsieur, dit Barbarousse, s'il s'était contenté du premier volume, *Tartarin de Tarascon*, passe encore ; mais il est revenu, il a recommencé avec *Tartarin dans les Alpes* ; il a continué par *Port-Tarascon*. Il s'est fait des rentes en exploitant les Tarasconnais. Je vous assure qu'au *Café du Commerce*, nous commençons à en avoir assez.

— On a plaisanté les habitants de Landerneau, ceux de Brive-la-Gaillarde, de Pontoise, ils ne s'en portent pas plus mal.

— Pas moins qu'ils s'en seraient bien passé, dit Barbarousse ; ces messieurs viennent de faire une excursion dans le Midi? demanda-t-il.

— Nous venons de visiter l'Algérie, répondit Morici ; mon ami a pris des vues ; nous rapportons des épreuves très curieuses.

Il montra un appareil photographique placé sur la banquette.

— Très heureux de voyager en votre compagnie, dit Barbarousse ; à Tarascon, on aime les artistes.

— En voyage, dit Morici, on est bien aise de savoir à qui on a à faire ; il y a tant de filous.

— Et tant d'imbéciles qui se laissent prendre à leurs boniments, dit Barbarousse ; ce n'est pas moi que l'on attraperait !

— Les professionnels de l'escroquerie sont très adroits, reprit Debergue.

— Allons donc ! protesta Barbarousse ; il faut être plus naïf qu'un enfant pour se laisser rouler par eux.

— Ils ont plus d'un tour dans leur sac.

— Je connais tous leurs trucs, affirma Barbarousse, depuis celui du bonneteau jusqu'au vol à l'américaine ; on ne doit jamais confier de l'argent à un inconnu ; ainsi, moi, j'ai emporté dix mille francs ; je peux bien vous le dire, nous ne sommes qu'entre nous.

— Votre confiance nous honore, dirent les deux jeunes gens.

— Croyez-vous que j'ai placé cette somme dans la poche de mon veston ou dans mon porte-monnaie ? Pas si bête : je la porte dans une sacoche cousue dans la ceinture de mon pantalon.

— Très ingénieux, opina Debergue.

— On n'ira pas la chercher là, reprit Barbarousse ; je défie bien des picpockets de m'enlever mon pantalon sans que je m'en aperçoive.

— C'est, en tous cas, très difficile, dirent les deux voyageurs en riant.

Morici proposa au Tarasconnais de le photographier.

Barbarousse accepta.

— Je vous enverrai des épreuves, dit le payagiste, qui se mit en mesure de prendre un cliché.

— C'est singulier, dit tout à coup Debergue, en fixant Barbarousse, monsieur ressemble étonnamment à Henri IV ; regarde, ajouta-t-il en s'adressant à son compagnon.

— En effet, dit Morici ; c'est frappant surtout de profil.

— Vous trouvez ? demanda Barbarousse qui se rengorgea ; à Tarascon, on ne s'en est jamais aperçu.

— C'est qu'ils ne sont pas physionomistes, répondit Morici.

— Quelle idée ! s'écria Debergue, vous pourriez me rendre un grand service ; je suis peintre d'histoire ; je destine au prochain Salon un tableau représentant Henri IV et Mayenne ; pour le premier personnage, il me manque un modèle ; auriez-vous l'obligeance de venir poser seulement une fois dans mon atelier, le temps de prendre un croquis ?

— Certainement, dit Barbarousse.

— Vous êtes sans doute pour plusieurs jours à Paris ?

— Pour huit jours au moins.

— Rien ne sera plus facile ; nous irons vous prendre à votre hôtel ; je ferai tirer à votre intention une épreuve photographique agrandie du tableau.

Barbarousse accepta, enchanté de figurer dans une œuvre qui aurait les honneurs du Salon.

Quel succès il remporterait au *Café du Commerce* !

Le voyage s'acheva sans incident ; à Paris, Barbarousse quitta ses compagnons en leur laissant son adresse.

Deux jours après, les deux peintres vinrent le chercher ; après un bon déjeuner chez un grand restaurateur, ils le conduisirent à Neuilly dans un appartement presque vide.

— Je ne suis pas encore installé, dit Debergue ; je n'ai que mon chevalet et mes pinceaux ; j'attends mes meubles ; vous trouverez, dans la chambre à coucher, un costume de l'époque que je vous prie de vouloir bien revêtir.

— Il faut que je me travestisse ? demanda Barbarousse.

— Pour vous croquer, c'est indispensable, dit le peintre.

Morici l'aida à s'habiller ; quand ce fut terminé, Barbarousse accrocha ses vêtements à un porte-manteau et, suivi du paysagiste, il rejoignit Debergue qui l'attendait dans l'atelier.

Les deux artistes le complimentèrent sur sa belle prestance.

— Le costume vous va à ravir, affirma Morici.

— Quel gentilhomme accompli vous eussiez fait il y a trois cents ans, renchérit Debergue.

Barbarousse buvait du lait.

— Ventre-Saint-Gris ! s'écria-t-il, en tirant son épée.

— Bravo ! bravo ! Parfait ! exclamèrent les deux amis ; vous entrez à merveille dans la peau de votre personnage.

— Attendez-nous, nous revenons tout de suite, dit Debergue ; je vais préparer la toile et les couleurs.

Ils se retirèrent.

Barbarousse se mira avec complaisance dans une glace adossée à une cheminée.

— C'est exact, dit-il, je ressemble à Henri IV ; je ne m'en étais jamais douté.

Il prit des poses étudiées, un poing sur la hanche, une main sur la garde de son épée.

Il esquissa des réverences.

Il trouvait l'aventure amusante.

Un quart d'heure passa, une demi-heure, les artistes ne revenaient pas.

Barbarousse attendait toujours.

A la fin, une inquiétude le prit ; il courut dans la chambre où il avait laissé ses habits.

Disparus, ainsi que les dix billets de mille francs cousus dans la ceinture de son pantalon !

Il se précipita dans la rue en criant au voleur ; grâce à l'étrangeté de son accoutrement, on le prit pour un fou ; des passants l'entourèrent et le conduisirent chez le commissaire de police auquel il raconta sa mésaventure.

Le commissaire ne put retenir un immense éclat de rire.

Les deux soi-disant artistes étaient complètement inconnus à Neuilly où ils avaient loué un appartement la veille.

Barbarousse, qui se trouvait sans le sou, télégraphia aussitôt à Tarascon ; en attendant la réponse, le commissaire l'autorisa à coucher au poste.

Comme il fouillait dans son pourpoint, Barbarousse trouva un billet ainsi conçu :

« Cher monsieur Barbarousse, vous ne connaissez pas encore le truc d'Henri IV. »

F.

Galanterie. — Mes parents ne veulent pas que je me marie encore. Ils parlent d'un an ou deux. Pouvez-vous attendre ?

— Certainement. Tant qu'une autre occasion ne se présentera pas.

C'est économique. — Quand je voyageais dans ce pays, je m'arrêtais dans des hôtels vraiment splendides...

— Oh ! cela devait être cher...

— Non, je m'arrêtais seulement pour les admirer !

LA TERRE EST-ELLE RONDE ?

UN vieil instituteur de campagne enseignait la géographie à ses élèves, et pour mieux leur apprendre que la terre est ronde, il leur montre sa tabatière, qui est ronde...

— Tenez, dit-il, voici la forme de notre planète. Si on vous questionne là-dessus, vous n'avez qu'à vous souvenir de ma tabatière, ce n'est pas difficile.

Mais les gosses, à qui rien n'échappe, ont remarqué que le maître d'école possède une autre tabatière neuve dont il ne se sert que le dimanche, et qui, celle-là, est carrée.

Or, M. l'inspecteur d'école vient à passer, visite la classe, pousse quelques « colles » aux petits gars, et, justement, interroge l'élève Jean-Claude sur la forme de la terre.

Aussitôt les copains secourables qui occupent les bancs du fond, lui soufflent :

— Tabatière !... Tabatière !...

— M'sieu, répond alors Jean-Claude, sans hésiter, la terre est ronde pendant la semaine et carrée le dimanche.

Justement pour ça ! — Le père. — Vous n'avez pas le sou et vous osez me demander la main de ma fille ?

Le soupirant. — Excusez-moi. Si j'étais riche, je me serais bien gardé d'une telle démarche.

Psychologie commerciale. — Le marchand de chaussures. — Evitez de demander aux clientes quelle est leur pointure.

Le nouvel employé. — Pourquoi, s'il vous plaît, monsieur ?

Le marchand de chaussures. — Parce qu'il vaut mieux prendre la mesure de leur pied que de discuter sur ce point avec elles.



L'intrepide dompteur vaudois, Silas Bolomey.

VIEUX SOUVENIRS

IL Y AVAIT en 1881. Silas Bolomey rentrait du tir fédéral de Fribourg, avec bêtes et gens. Dans la première localité vaudoise, arrêté de deux jours. Silas avait été jadis petit domestique chez les parents du receveur B. et il voulait renouveler connaissance alors qu'il était dans toute sa gloire. C'est à moi qu'échut le plaisir de conduire à la ménagerie mon petit cadet, âgé de trois ans et demi. Je paie deux places et nous entrons. Aimé aurait voulu poser sa petite main sur une patte du lion, comme il aurait désiré aussi passer son bras autour du cou d'un énorme chat à peau de tigre. Soudain, ses yeux furent attirés du côté de la dernière roulotte où gambadaient quelques singes, grimaçant à qui en peut faire le plus. Dès lors, plus une minute de tranquillité. Les bourgeois de Lutry effraient le petit bonhomme et, après quelques supplications, nous dûmes abandonner la place et renoncer au plaisir de voir Silas dominer de toute sa puissance les animaux féroces qu'il possédait. En sortant, je dis à mon jeune frère : « Voyons, Aimé, pourquoi as-tu voulu partir ? » — « C'est que ces petits gâteaux faisaient de trop vilaines mines. »

Ainsi, grâce à Aimé Schabzigre, je suis très heureux de lire le feuilleton du *Conteur*, afin de connaître les hauts faits de Silas Bolomey.

Dr Julius.

LAUSANNE AU TEMPS JADIS

4 décembre 1704. — M. le procureur des pauvres fera livrer le pain à Jean-Henry Percet et le censurera de ce qu'il ne va pas au catéchisme.

20 décembre 1704. — David Tellen de Crissier condamné à avoir les membres brisés, à estre attaché sur la roue et à estre étranglé jusqu'à ce que mort s'ensuive pour larcains, brigandage et faux. (Il s'était aidé à tuer deux personnes et avait subi toute la série des tortures avec les pierres de 25, 50, 75 et 100 livres).

7 janvier 1705. — Pierre Tellen de Crissier est condamné pour larcains, brigandage, participation à cinq meurtres à estre « attaché sur les congrins, à avoir les membres brisés, à estre attaché sur une roue jusqu'au soleil couché, puis étranglé. (Circonstance aggravante : il avait accusé un innocent, naturellement sous l'effet de la torture ; l'innocent en question avait pu fournir un alibi).

23 avril 1705. — On permet à Messieurs de la Chambre des Réfugiés de faire une collecte par la ville pour ceux de la religion (réformée) qui sont en gallère à condition que ceux de cette ville qui sont dans les galères y aient portion. Ils pourront aussi prier nos pasteurs dans leurs prédications d'insinuer le monde à leur faire charité. (Un certain nombre de Vaudois engagés dans les services mercenaires avaient déserté pour ne pas servir contre leurs coreligionnaires dans les guerres de Louis XIV entre les Hollandais ou les Camisards ; repris ils avaient été condamnés aux galères).

12 mai 1705. — Au Régent d'Escholle du Petit Mont la permission de garder une chèvre cest esté, (cet été) pendant que son fils sera incommodé (malade).

On ne trouve pas à propos de faire aucune réparation à l'Abbaye de Ste-Catherine puisqu'on fait faire un bastiment neuf à la Chasodaz.